



COMMUNIQUÉ

Le Directeur de la Scolarité Centrale porte à la connaissance des étudiants que le processus d'**inscription** et de **réinscription** au titre de l'année académique 2022-2023, se poursuit.

Pour le **grade licence**, les étudiants sont priés de prendre toutes les dispositions utiles en vue de finaliser leur inscription avant le **vendredi 10 février 2023** délai de rigueur.

Tout étudiant observant **des anomalies** sur des informations le concernant (frais d'inscription, nom et prénoms, niveau d'inscription, etc.) est prié d'interrompre le processus et d'en informer la Direction de la Scolarité Centrale.

Pour les grades Master et Doctorat, les étudiants seront informés du début des réinscriptions à une date ultérieure.

Fait à Korhogo, le 23 janvier 2023

Le Directeur de la Scolarité Centrale




Diakalia DIARRASSOUBA